Mairie de PERRIGNY-lès-DIJON
FLASH INFOS
Juin 2017

Fête de notre village

Au programme

Samedi 23 juin, soirée spectacle

Les festivités débuteront dès le samedi à **20 heures**, la salle polyvalente, par un spectacle gratuit intitulé "**Odile fait son cabaret**" interprété par la troupe "**Clair Obscur**", suivi, à 22 heures, d'un **feu d'artifice**.

Dimanche 24 juin animations de 10 heures à 18 heures

Courir et sourire : début matinée : mise en place des randonnées.
9 h : une "moyenne" marche ; 10 h : une "petite" marche : départ place de la mairie, arrivée prévue pour 11 h.
Les enfants doivent être accompagnés d'adultes. Renseignements et inscription auprès de l'association Courir et Sourire : **03 80 58 79 01** – Courriel : andre.lapicque@orange.fr.

DB Animation et ses structures gonflables.

École de musique : 11 h-12 h : animation musicale avec élèves et professeurs.

12 h : Apéritif offert par la municipalité

Comité des fêtes, tiendra la buvette et proposera différentes boissons afin de vous désaltérer. Sur place, vous trouverez de quoi vous restaurer, frites, saucisses/merguez, sandwichs… cependant, chacun pourra également apporter son pique-nique…
Tout l'après-midi, **Ghislain RUET** proposera des promenades à cheval autour du parc.
Le stand de tir sportif et de loisirs sera présent pour une initiation au tir.
Le Club de l'Amitié proposera ses gaufres.
Les Dijon'CThé proposeront un spectacle de quelques sketches
Les Mémoires de Perrigny-lès-Dijon pour un petit lieu convivial, où l'on peut s'asseoir et papoter.
L'Accueil de Loisirs : maquillage, pêche à la ligne.
Perrigolade :
Perrigny-Country (15 h-16 h 30) : Démonstration de danse Country avec invitation à la danse !
Tout au long de la journée, le groupe "**The Boys Friends**" jouera danses et chants d'hier et d'aujour'hui.

Fin des manifestations à 18 heures

Pour vos boissons, dans un souci environnemental et écologique, la municipalité a décidé d'utiliser des gobelets réutilisables. Ce gobelet vous sera remis contre une caution d'un euro (prévoir la monnaie, merci !), et restituée lorsque vous nous rapporterez le gobelet. Vous pourrez également le conserver, auquel cas la caution sera conservée. Les personnes apportant leur propre verre seront bien sûr servies à la buvette, mais aucun autre verre ne sera à disposition hormis le gobelet réutilisable.

La rentrée approche, penser, dès à présent à votre inscription ou réinscription aux activités municipales

École de musique - **La bibliothèque** - **Cours d'anglais** - **Gymnastique active - Zumba** - **Yoga…**

Cette liste n'est pas exhaustive. Si une activité n'est pas présente, vous avez la possibilité d'en faire la demande auprès du secrétariat de mairie. Si le nombre de participants est correct,il sera alors possible de l'initialiser.

Renseignement et inscription auprès du secrétariat de mairie.